URBANOVE
MOBILIER URBAIN

FICHE TECHNIQUE

PORTIQUE FIXE EN BOIS

LIMITEUR DE HAUTEUR

Portique en bois avec panneau de limitation à 2 m.



- **CONTRÔLE D'ACCÈS**
 Limitation de hauteur à 2 m indiquée.
- **STRUCTURE EN BOIS**
 Deux montants et traverse horizontale.
- **SIGNALISATION**
 Panneau circulaire de hauteur 2 m.
- **HAUTE VISIBILITÉ**
 Repères rouges et blancs sur les pieds.
- **LISSE SUSPENDUE**
 Élément en bois sous la traverse.

DESCRIPTION

Portique fixe en bois destiné à signaler et limiter l'accès aux véhicules de grande hauteur. Il comprend deux poteaux, une traverse supérieure, une lisse suspendue et un panneau indiquant une hauteur maximale de 2 mètres.

ÉQUIPEMENTS VISIBLES

Panneau rond « 2 m », lisse en bois suspendue par deux attaches métalliques et plaques de signalisation rouges et blanches sur les poteaux.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Portique limiteur de hauteur fixe
Matériau visible	Bois
Signalisation	Panneau de hauteur 2 m
Montants	2 poteaux verticaux
Traverse	Poutre horizontale en bois
Lisse	Bois suspendu sous la traverse
Repérage	Plaques rouges et blanches
Assemblage	Fixations métalliques visibles
Largeur de passage	Non communiquée
Dimensions hors tout	Non communiquées

DIMENSIONS / VISUEL



Hauteur signalée : 2 m

Autres cotes : à confirmer

UTILISATIONS

- Entrées de parkings
- Accès de sites naturels
- Chemins et voies privées
- Espaces à accès réglementé
- Zones à hauteur limitée

LES + PRODUIT

- Aspect naturel du bois
- Panneau de hauteur intégré
- Lisse suspendue visible
- Repères de signalisation
- Structure fixe à deux poteaux